

Invitation presse

Invitation presse

Montpellier, le 24 janvier 2017

Contact presse :

Service de la communication
interministérielle

04 67 61 61 25

pref-communication@herault.gouv.fr



SECURITE ROUTIERE

Vulnérabilité des piétons

En 2016, **11 piétons ont trouvé la mort sur les routes de l'Hérault** (4 sur la ville de Montpellier). Depuis le début de l'année 2 ont déjà été tués (1 à Montpellier).

Le code de la route fait obligation aux conducteurs de véhicules de céder le passage aux piétons, dès lors que ceux-ci sont régulièrement engagés sur la chaussée ou manifestent clairement l'intention de la traverser.

Afin de sensibiliser les conducteurs à la vulnérabilité de cette catégorie d'usagers de la route et au respect des règles édictées pour les protéger, le **préfet de l'Hérault, en lien avec le Parquet, met en place une opération de sécurité routière associant les forces de l'ordre et le centre neurologique PROPORA.**

La police nationale procède, dans les rues de Montpellier, à plusieurs opérations de contrôle ciblant les conducteurs de véhicules légers et de deux-roues motorisés refusant la priorité aux piétons.

Les rédactions sont invitées à participer à l'un de ces contrôles qui se déroulera mercredi 25 janvier.

**Pour y participer, merci de contacter le service communication de la DDSP
au 04 99 13 50 44.**

Avec l'aval du procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Montpellier, il sera proposé aux contrevenants **soit de se voir appliquer la sanction** (une amende de 135 euros et un retrait de 4 points) **soit de bénéficier d'une "alternative aux poursuites"**.

Cette alternative consiste en un stage de sensibilisation aux conséquences dramatiques, même si elles ne sont pas mortelles, que peut avoir ce comportement dangereux sur les piétons : le handicap à vie.

.../...

Intitulé "Accidentalité routière : la face cachée d'une vie brisée", ce stage a été testé en novembre dernier par les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière qui en sont ressortis bouleversés.

A travers plusieurs ateliers animés par les soignants du centre, il est fait état de tous les troubles associés à une paralysie motrice.

La presse est cordialement invitée à assister à ces ateliers :

**Centre Propara
Mercredi 1^{er} février de 14h à 17h
Rendez-vous à 13h45 au 263 rue du Caducée à Montpellier**

Les rédactions sont priées de bien vouloir s'accréditer auprès du service communication de la préfecture au **04 67 61 61 25** ou par mail **pref-communication@herault.gouv.fr**



<https://twitter.com/Prefet34>



<https://facebook.com/prefet34>

Site internet : <http://www.herault.gouv.fr>